



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
D'AUXERRE

ACTIVITÉ
2018

INTRODUCTION

SIÈGE

L'année 2018 qui s'est achevée a vu se renouveler profondément les effectifs de magistrats du tribunal. En effet, huit collègues ont fait l'objet d'une mutation et nous avons eu le plaisir d'accueillir, outre une vice présidente au Tribunal d'Instance, huit jeunes collègues sortant d'école. Les effectifs du siège sont au complet!

L'évènement majeur auquel nous avons fait face a été la création d'un pôle social au sein du tribunal, issu de la réforme des juridictions sociales en application de l'article 12 de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle et du décret du 29 octobre 2018 qui a nécessité l'aménagement de locaux spécifiques au sein du bâtiment pour pouvoir accueillir, outre les stocks du TASS, les 400 dossiers en provenance du TCI et de la CDAS, avec les personnels en charge de ces contentieux.

Les équipes ont également poursuivi la réflexion entamée en 2017 sur l'aménagement des locaux, un groupe de travail transversal ayant été formé à cette fin. Cette réflexion a pour objectif, outre le fait de mener à des décisions collectives sur le mieux vivre ensemble au sein des locaux, de décloisonner les catégories de personnels en leur donnant l'occasion de mener un projet ensemble.

PARQUET

En dépit d'un long congé maternité, les parquetiers d'Auxerre, soutenus par un substitut placé puis par un juriste assistant, ont résolument fait face à leurs diverses missions, le nombre des procédures pénales reçues au parquet enregistrant une légère baisse aggravée par les mouvements sociaux de la fin d'année.

Cette dernière a vu se mettre en place une permanence téléphonique mutualisée entre les paquets d'Auxerre et de Sens ; cette évolution doit permettre un allègement du rythme des permanences des deux parquets et une plus grande harmonisation des politiques pénales dans l'Yonne.

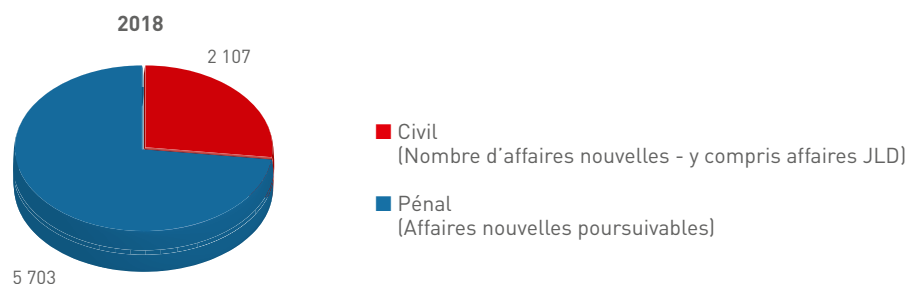
En 2018, le parquet d'Auxerre a maintenu son engagement tendant à une plus grande fluidité des échanges au sein des divers services de la chaîne pénale, en particulier par un recours accru à la dématérialisation (des fiches d'exécution, des notifications des décisions des juges de l'application des peines, des transmissions des procédures pénales de la gendarmerie...) et une modernisation croissante des outils de travail (dotation en visio-conférence de la permanence pénale, installation des nouveaux logiciels métiers du parquet VIGIE et BIE...).

L'année 2018 a également été marquée par un engagement partenarial fort au bénéfice des victimes (mise en place de consultations médico-légales et de formulaires de pré-plainte au centre hospitalier d'Auxerre, activation d'une permanence-avocat dédiée, signature d'une convention sur le bureau d'aide aux victimes, application renouvelée de la convention EVVI...). De même, la recherche constante de réponses pénales pertinentes pour les auteurs d'infractions a conduit à la création de stages de sensibilisation pour les mineurs, à de nouvelles sollicitations des élus pour l'exécution de travaux d'intérêt général, ou au recrutement d'un nouveau délégué du procureur chargé des atteintes à l'environnement.

Que les avancées de 2018 confortent, en 2019, l'engagement commun des magistrats et fonctionnaires de greffe au service de nos concitoyens !

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

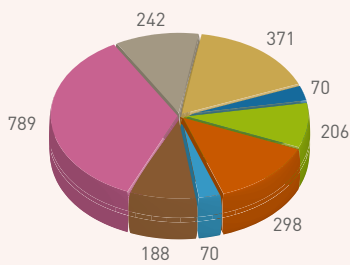
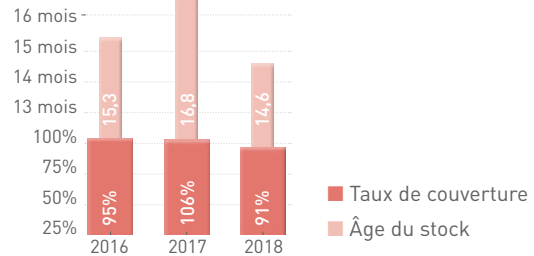
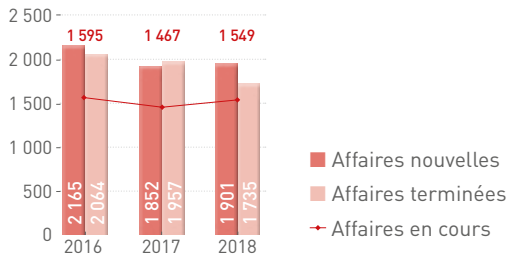




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

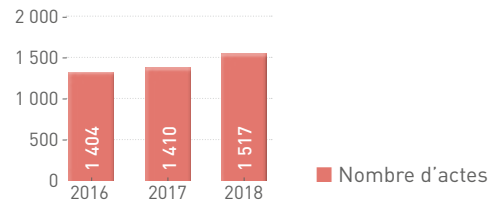


Structure du contentieux civil

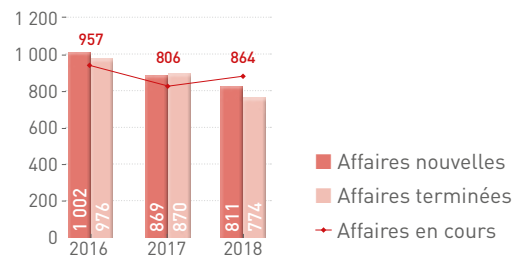
Affaires nouvelles 2018

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil (Hospitalisation sous contrainte)
- Autres

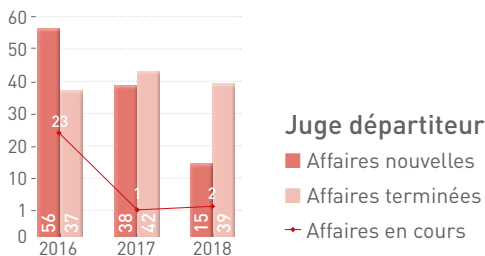
Actes de greffe



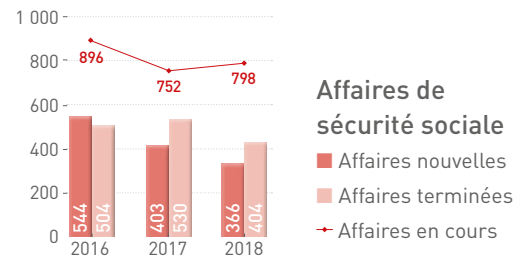
AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



Juge départiteur



Affaires de sécurité sociale

TRIBUNAUX D'INSTANCE

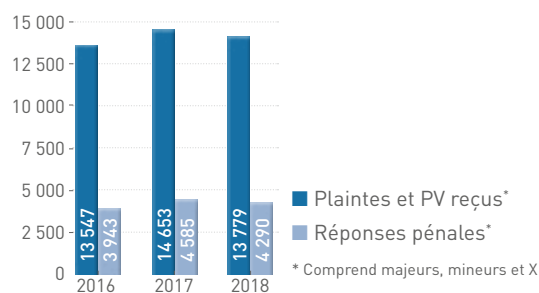
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2018	247	633	55	199	722	3 333	1 109	1 434
2017	225	801	57	272	782	3 401	1 338	1 386
2016	247	792	98	293	783	3 405	1 392	1 142

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL

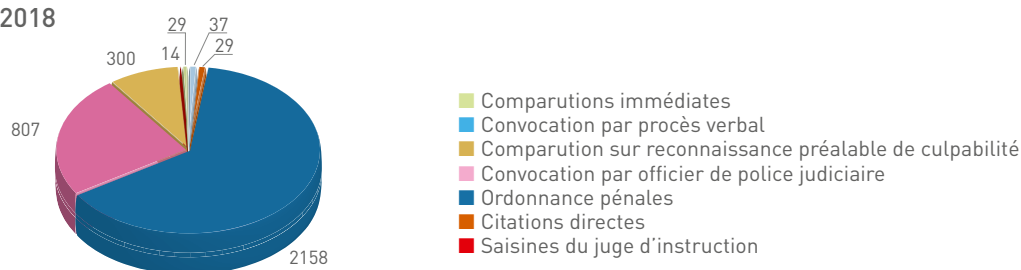


POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2018	9 998	4 623	1 984	92,8%
2017	10 925	4 811	2 038	95,3%
2016	9 877	4 064	1 735	97%

MODALITÉS DES POURSUITES

2018



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises	Instruction
2018	2 447	375	38	56
2017	2 351	396	21	53
2016	2 379	323	21	68

Application des peines

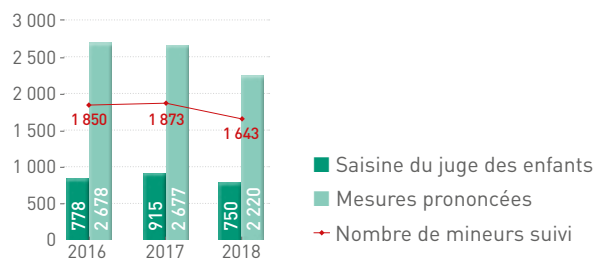
	Milieu ouvert Mesures suivies	Milieu ouvert Décisions	Milieu fermé	Tribunal de l'application des peines
2018	2 345	1 699	3 205	41
2017	1 795	1 733	3 549	43
2016	1 478	1 219	2 605	46

Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont «Déten­tion Provisoire»
2018	183	93
2017	172	86
2016	171	88



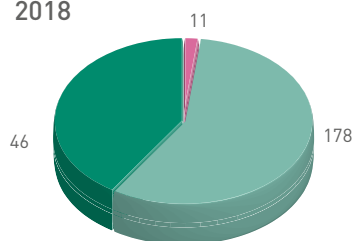
ASSISTANCE ÉDUCATIVE



ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2018	1 380	1 080	445	78%
2017	1 120	1 040	376	93%
2016	1 003	900	416	90%

2018



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2018	93	71	2
2017	117	101	5
2016	127	109	0

AIDE JURIDICTIONNELLE



Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2016	2 559
Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	2 550
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	2 544

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	17
Magistrats du siège - ETPT	17
Magistrats du parquet - localisation	5
Magistrats du parquet - ETPT	5
Fonctionnaire au TGI - localisation	40
Fonctionnaire au TGI - ETPT	34,60
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	12
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	10,90
Avocats	53
Conciliateurs	6